

« L'erreur » a été de démarrer les relogements de plusieurs immeubles en même temps, reconnaît Jean-Marie VUYSTEKER, premier adjointe en charge des grands projets.

Aussi, des bâtiments fantômes contiennent encore deux ou trois familles.

Une habitante déplore : *» certains de ces locataires n'ont même jamais reçu une seule proposition de relogement«* .

Une autre est en colère: délogée de son logement en cours de réhabilitation, elle « gagne » un appartement en travaux!

Le premier adjoint assure que, désormais, l'accompagnement mis en place se fera « résidence par résidence ».

Nord-Eclair,14/10/2022